



MINISTERE DU DEVELOPPEMENT RURAL

Le Ministre

AVIS D'APPEL A CANDIDATURES
N° 10/004 /PROORDER/MINIDER/DR/2020.

PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT INTEGRE DE L'ECONOMIE RURALE
(PROADER)

TERMES DE REFERENCE DU PERSONNEL DE L'UNITE DE COORDINATION
NATIONALE DU PROJET ET DE TROIS ANTENNES
(MATADI, KIKWIT et MBUJIMAYI)

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAD), dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement Intégré de l'Economie Rurale PROADER (**Projet : P-CD-ABO-007**), à travers le Ministère du Développement Rural. Une partie de ce fonds accordé au titre de Don et Prêt sera utilisé pour le recrutement des membres de l'Unité de Coordination Nationale du Projet (U.C.N) et de trois Antennes (Matadi, Kikwit et Mbuji mayi).

L'objectif global du Projet est de promouvoir une économie rurale dynamique et prospère à travers l'amélioration des services socio-économiques agricoles et ruraux, la diversification et la valorisation de la production agricole. Pour atteindre cet objectif, les actions du PROADER s'articuleront autour de trois composantes suivantes : A. Renforcement de la Gouvernance locale et des Capacités Intentionnelles ; B. Promotion des Investissements Productifs et Sociaux et C. Coordination et gestion du projet.

Le coût total du projet, y compris les imprévus physique et financier est estimé à 49,99 Millions d'Unités de Compte (UC), soit 65,29 millions de dollars des E.U. Le projet sera financé principalement par **un prêt FAD (N°2100150042200)** de la Banque Africaine de Développement à hauteur de 39,99 millions d'UC et **un don FAD (N°2100155040570)** d'un montant de 2,1 millions d'UC ; le Gouvernement Congolais contribuera pour 6,84 millions UC, soit 9,40 millions de dollars des U.E, correspondant aux taxes et droits à l'importation des biens et des équipements susceptibles d'être acquis dans le cadre du Projet. Les bénéficiaires et les ETDs contribueront pour un montant de 0,56 million d'UC, soit 0,75 million de dollars des E.U, en apport en nature. Le projet sera exécuté sur une durée de 6 ans.

Le Ministre du Développement Rural, Maître d'ouvrage, lance un avis de recrutement du Personnel de l'Unité de Coordination Nationale du Projet (UCN) basée à Kinshasa, et de trois Antennes basées à Matadi, Kikwit et Mbuji-Mayi.

Seules les personnes de nationalité congolaise issues des secteurs publics ou privés sont habilitées à présenter leurs candidatures. A compétence égale, la préférence sera accordée aux femmes.

Les personnes retenues souscriront des contrats de travail à durée déterminée d'un (1) an, renouvelable avec l'Administration du Ministère du Développement Rural. Des évaluations des performances seront faites tous les six (6) mois.

Les dossiers des candidatures doivent être composés de :

1. une lettre de motivation pour le poste concerné ;
2. un Curriculum Vitae (CV) détaillé, en trois exemplaires, mis à jour avec trois (3) personnes de référence (noms complets, adresses E-mail ainsi que les numéros de téléphone), daté et signé ;
3. un certificat d'aptitude physique ;
4. des copies certifiées conformes des diplômes et des attestations de travail justifiant l'expérience acquise.

Les dossiers, sous pli fermé, seront déposés à **la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics du Ministère du Développement Rural**, aux adresses suivantes (en mentionnant sur l'enveloppe **le poste désiré et A Monsieur le Secrétaire Permanent de la Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics**) :

- N°1211 du Croisement des Avenues Le Premier Mall et Lieutenant Colonel Lukusa dans la commune de la Gombe à Kinshasa Capitale de la République Démocratique du Congo
Tél : (+243) 84 47 03 256 ; (+243) 81 59 94 972
- A l'adresse électronique : **developpementr@gmail.com**
- Aux bureaux des Inspecteurs Provinciaux du Développement Rural (provinces de Kongo Central, Kwilu, Kwango, Maitindombe, Kasai, Kasai Central et Kasai Oriental).
- Date de publication : 01 /04/2020
- Date de clôture : 22 /04/2020 à 16h00.

La sélection se fera en deux (2) phases :

- La première consistera en une présélection des dossiers ;
- La seconde concernant uniquement les candidats retenus lors de la présélection des dossiers, consistera en une interview avec les membres de la Commission de recrutement. Ci-dessous, le profil des postes prévus :

A. l'Unité de Coordination Nationale du PROADER

- Lieu d'affectation : Kinshasa

- Postes et profils :

1. Chef du Projet

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous la supervision du Secrétaire Général du Développement Rural et Président du Comité de Pilotage et, sous l'autorité du Directeur de l'Economie Rurale, Coordonnateur National, le (la) Chef du Projet est responsable de la gestion des ressources, de la planification, de l'organisation, de la coordination, du contrôle et de la mise en œuvre de l'ensemble des activités du Projet en vue de la réalisation des objectifs fixés. Il/elle s'assure que la mise en œuvre générale des activités se déroule selon les conditions et modalités contenues dans différents contrats/conventions.

Il/elle est lié(e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance d'une année renouvelable

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de : planifier et coordonner les activités du Projet en vue de la réalisation de ses objectifs et ses résultats escomptés et l'application de sa stratégie de ciblage de la pauvreté, équité genre et participation des jeunes; maintenir l'intégrité et la transparence dans l'allocation et l'usage de fonds aux activités et fins contribuant à la réalisation des objectifs du projet ; maintenir la transparence dans les grandes décisions techniques et de gestion du projet en animant périodiquement un comité interne regroupant les cadres de l'UCN ; superviser la gestion administrative, financière et comptable du projet ; gérer le compte désigné avec les cosignataires désignés, et assurer un flux financier propre à satisfaire les besoins du projet ; gérer et évaluer le personnel, de l'UCN et de trois Antennes et veiller à sa formation continue ; superviser le recrutement des consultants chargés d'appuyer le projet et assurer le suivi et l'évaluation de leurs prestations ; assurer une information continue sur l'avancement du projet auprès des autorités nationales, provinciales, les organisations paysannes, les partenaires et les prestataires des services ; revoir et approuver les dossiers de pré-qualification des partenaires du projet, les DAO, les contrats, les protocoles d'accord, les conventions et les cahiers de charge sur la base des spécifications techniques et des termes de référence préparés par les cadres de l'UCN ; signer les contrats, conventions et protocoles d'accord et superviser leur exécution afin de réaliser les résultats escomptés; vérifier que l'acquisition des biens et des services respectent les procédures nationales et les directives de la BAD; organiser et appuyer les missions d'appui technique, de supervision, de suivi externe, de revue à mi-parcours, de l'audit et s'assurer du suivi de leurs recommandations ; organiser les séances de travail, d'information et de négociation avec les partenaires au Projet ; coordonner le suivi et l'évaluation de l'exécution des activités de terrain avec l'Expert suivi-évaluation; veiller à la bonne préparation des rapports d'activités périodiques des opérateurs, partenaires et à leur réception par l'UCN, dans les délais prévus dans les contrats ; consolider, avec l'appui de l'Assistant/e administratif/ve et financier/e et l'Expert en suivi-évaluation, les rapports semestriels et annuels des réalisations physiques et financières et les rapports internes de suivi-évaluation et les soumettre, en temps voulu au Comité de Pilotage et à la BAD; coordonner l'élaboration des plans de travail et budget annuel sur la base de l'état d'avancement du projet et des résultats à réaliser ; préparer et participer aux

réunions du Comité de Pilotage pour discuter de l'avancement et de la planification annuelle du projet et présenter le PTBA et le rapport annuel au Comité de Pilotage afin d'obtenir son endossement; chercher, exploiter les synergies et les complémentarités avec les initiatives nationales et provinciales soutenues par le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers en vue d'amplifier l'impact du projet et augmenter l'efficacité de son exécution.

Qualifications requises -Diplôme : Etre titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur (BAC+5) en agronomie, économie agricole, développement rural, environnement, ou domaine équivalent comme exigence minimale. Avoir été, avec satisfaction, chef de projet dans un projet similaire ou chef d'une composante serait un atout.

Expérience : Avoir un minimum de dix (10) ans d'expérience professionnelle appropriée et faire preuve d'une évolution progressive en matière de responsabilités et de compétences de gestion de programme de développement agricole, dont au moins cinq (5) ans d'expérience en gestion de programme.

Expérience significative (au moins 1 projet) en matière de conception, mise en œuvre, et/ou coordination de programme dans le secteur agricole et rural, sécurité alimentaire et moyens d'existence comme exigence minimale.

Aptitudes : Excellente compétence en gestion et animation d'équipes de travail sur le terrain. Excellentes compétences en communication et réseautage. Bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciel de traitement de textes, tableur, présentation). Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

Poste: le poste de Chef du Projet est basé à Kinshasa.

2. Informaticien (1)

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Coordonnateur National, en étroite collaboration avec le (la) Chef du Projet et les Experts de différents domaines du projet, le /la Informaticien (e) est responsable de la gestion de la base des données du projet, il devra faire la liaison avec les Antennes afin de s'assurer que les matériels informatiques du projet sont fonctionnels et bien installés.

Il/elle est lié (e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance, d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de :

Initier, créer et administrer la base des données du projet ; apporter toute l'assistance technique dans la mise en œuvre des systèmes informatiques adéquats ; assurer l'appui aux utilisateurs des ordinateurs du projet (U.C.N, et trois Antennes) ; apporter l'assistance technique à l'élaboration des spécifications techniques pour l'acquisition des biens et services en rapport avec les matériels informatiques ; évaluer les besoins complémentaires éventuels en équipements informatiques (hardware et software) ; faire l'état des besoins en consommables informatiques ; assurer la sécurité des matériels informatiques, logiciels et données du projet (antivirus, backup, mise à jour, contrôle d'accès) et veiller à la maintenance des équipements ; mettre en œuvre la base des données pour le suivi-évaluation du projet ; assister les Experts dans l'utilisation de l'outil informatique ; collaborer avec les autres experts à la conception des activités de la visibilité et réalisation du projet (affiches, dépliants, brochures) ;

mettre en œuvre le système d'information géographique (SIG PROADER) et assurer le transfert des compétences aux bénéficiaires ; administrer le réseau local (LAN) et internet (WAN) ; assurer la consolidation et la sauvegarde régulière des bases comptables du projet ; participer à l'élaboration des différents rapports et budgets du projet ; rédiger et présenter les rapports mensuels et circonstanciés d'activités ; identifier les problèmes rencontrés par les utilisateurs internes et externes impliqués dans le projet et proposer des solutions ; gérer la messagerie du projet. Accomplir toutes tâches relevant de sa compétence demander par le Coordonnateur du projet et qui est de nature à améliorer l'exécution des activités et la performance de l'Unité de Coordination Nationale du projet.

Qualifications requises -Diplôme :

Être titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur (BAC+3) en informatique (gestion de base des données et réseaux) ou tout autre diplôme reconnu équivalent comme exigence minimale.

Expérience : Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience professionnelle appropriée et faire preuve d'une évolution progressive en matière informatique et gestion de la base des données, dont au moins trois (3) ans d'expérience comme chargé de pool informatique et gestion des données dans une institution publique et/ou dans un projet de développement, financé par les PTF (BAD, BM, FAO, FIDA,...) ou autres similaires.

Aptitudes : Excellente compétence en domaine de l'informatique de gestion. Bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciel de traitement de textes, tableur, présentation, PowerPoint, access). Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

Poste : le poste d'Informaticien est basé à Kinshasa.

3. Expert en Communication (R.Com)

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Coordonnateur National, en étroite collaboration avec le (la) Chef du Projet et les Experts de différents domaines du projet, le /la Expert(e) en Communication est responsable de la communication interne ainsi qu'externe qui manifestera les activités et réussites du projet, tout en renforçant les capacités des partenaires et de l'équipe du projet dans les domaines des pratiques de communication du PROADER/BAD ; de plus, il devra faire la liaison avec les Antennes afin de s'assurer que les réalisations du projet sont documentées et partagées.

Il/elle est lié (e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance, d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de :

Initier, programmer, conduire et contribuer à l'évaluation des actions de communication relatives à l'élaboration d'un plan de communication du projet, à l'organisation et au fonctionnement des structures du projet, la promotion du projet vis-à-vis des institutions tant publiques que privées, des partenaires, des usagers et de différents publics, à la circulation des informations au sein du projet ; documenter les réalisations du PROADER en produisant des articles, des vidéos, des blogs et des photographies pour le projet, MINIDER, BAD et les partenaires locaux ; s'assurer que toutes les communications du projet suivent les standards de la BAD en matière de

format et de marquage ; apporter l'appui aux actions de communication/sensibilisation menées par les diverses composantes et sous-composantes du projet ; élaborer et soigner les récits de réussites du PROADER/BAD et renforcer les capacités du personnel et des partenaires en ce qui concerne les exigences pour ces récits ; assurer la liaison avec la mission de la BAD pour recevoir des conseils en matière de communication et partager le matériel de communication ; apporter un soutien technique aux partenaires pour améliorer la visibilité du projet ; servir de point de contact pour les médias (presse écrite, audiovisuelle et en ligne) demandant l'information sur le PROADER ; donner des avis sur les matières relevant de sa compétence ; rédiger les rapports périodiques de ses activités ; accomplir toutes les tâches relevant de sa compétence demander par le Coordonnateur du projet et qui est de nature à améliorer l'exécution des activités et la performance de l'Unité de Coordination du projet.

Qualifications requises -Diplôme :

Être titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur (BAC+3) en journalisme, communication, relations publiques, droit, développement rural, animation culturelle ou domaine équivalent comme exigence minimale.

Expérience : Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience professionnelle appropriée et faire preuve d'une évolution progressive en matière de communication, dont au moins trois (3) ans d'expérience comme attaché de presse, chargé de communication ou conseiller en communication dans une institution publique et/ou dans un projet de développement, financé par les PTF (BAD, BM, FAO, FIDA,...) ou autres similaires

Aptitudes : Excellente compétence en communication, savoir écouter et animer les différentes activités de communication ; savoir filmer et photographier de manière professionnelle ; connaissance du domaine lié à la communication du PROADER. Bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciel de traitement de textes, tableur, présentation). Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

Poste : le poste d'Expert en Communication est basé à Kinshasa.

4. Expert en Développement des Compétences et Entrepreneuriat

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Coordonnateur National, en étroite collaboration avec le (la) Chef du Projet, le/la Expert(e) en Développement des Compétences et Entrepreneuriat est chargé(e) de la coordination des activités liées aux chaînes de valeurs agricoles/emploi. Il participe à la gestion et à l'exécution du projet.

Il/elle est lié(e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance, d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de :

Elaboration des programmes annuels d'activités du projet au titre des volets entrepreneuriat agricole (structuration des chaînes de valeurs et développement des liens commerciaux, entrepreneuriat jeunes, autonomisation économique des femmes rurales, et diffusion des technologies climato-résilientes en liaison avec les autres services et partenaires ; responsable de la formalisation de la prise en compte des aspects d'autonomisation de la femme rurale et genre dans toutes les activités du projet ; contribution à la définition des données désagrégées par genre pour les indicateurs de suivi ; élaboration des programmes annuels de formation des

producteurs, groupements, etc ; définition des thèmes de formation ; élaboration des modules de formation ; recrutement des prestataires ; mise en œuvre et suivi de différents programmes ; formaliser l'appui à apporter aux structures communautaires, en particulier, en rapport avec les objectifs d'autonomisation et responsabilisation recherchés ; suivi des organisations de producteurs et collectivités encadrées par le projet ; évaluation des groupements et structures formés ; conseil pour le renforcement des capacités ; contribution à la diffusion des paquets technologiques au niveau des exploitants et participation à l'élaboration des modules de formation ; suivi de la mise en valeur des infrastructures hydro-agricoles ; détermination des moyens à mettre en œuvre (équipements, intrants, formation, recherche-développement, fiches techniques, etc) pour l'atteinte des objectifs de production fixés ; animation du programme recherche-développement visant à accroître la fertilité des sols et la rentabilité des aménagements, périmètres, jardins ; appui à l'organisation de la commercialisation et initiation d'études des marchés, en concertation étroite avec les partenaires, en appui aux filières de production ; identifier les initiatives économiques locales portées par les jeunes et les femmes, et formuler des appuis spécifiques à apporter dans les domaines d'intervention du projet ; appuyer la structuration et la dynamisation de groupement féminins, mise en œuvre des stratégies visant à faciliter l'intégration des femmes dans tous les organes de concertation ; rencontrer les partenaires du projet sur une base régulière pour évaluer les progrès et recommander les ajustements aux approches initiales ; communiquer sur les chaînes des valeurs par des notes techniques thématiques ; l'organisation des rencontres de partage sur les approches et résultats du projet ; contacts étroits avec les différents services décentralisés du Ministère du développement rural ainsi qu'avec les partenaires intervenant dans les volets relevant de son domaine de compétence ; animation et suivi de la mise en œuvre des protocoles ; encadrement et suivi des techniciens agricoles issus des ONG et services techniques impliqués dans la mise en œuvre du projet ; participation en liaison avec le chargé de passation des marchés, à la préparation des appels d'offre et suivi de la planification, et de la gestion des contrats de services liés à son champ d'activités ; identification des groupes défavorisés et marginalisés, et formulation des appuis spécifiques à apporter dans les domaines d'intervention du projet ; appui transversal aux différents cadres du projet, et directives spécifiques en appoint à l'exécution des interventions ; mise en œuvre des stratégies spécifiques dans le domaine de la sécurisation foncière ; rédiger les rapports d'exécution périodiques. Accomplir toutes les tâches relevant de sa compétence demandée par le Coordonnateur/ou Chef du projet et qui est de nature à améliorer l'exécution des activités et la performance de l'Unité de Coordination Nationale du projet.

Qualifications requises -Diplôme :

Être titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur (BAC+5) en sciences agronomiques, économie agricole/rurale, développement rural, environnement, droit économique et social, ou domaine équivalent comme exigence minimale.

Expérience : Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience professionnelle appropriée et faire preuve d'une évolution progressive en matière de production et chaînes de valeurs, entrepreneuriat agricole et rural, dont au moins trois (3) ans d'expérience avec le secteur privé. Une expérience de travail avec les PTF (BAD, BM, FAO, FIDA,...).

Aptitudes : Excellente compétence en gestion et animation d'équipes de travail sur le terrain. Excellentes compétences en communication et réseautage. Bonne maîtrise de

l'outil informatique (logiciel de traitement de textes, tableur, présentation). Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

Poste : le poste d'Expert en Développement des Compétences et Entreprenariat est basé à Kinshasa.

5. Expert en Infrastructures Rurales (R.I.R)

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Coordonnateur National, en étroite collaboration avec le (la) Chef du Projet, le/la Expert(e) en Infrastructures Rurales est chargé(e) de la mise en œuvre des activités de la sous composante Développement des Infrastructures structurantes comprenant la réhabilitation des pistes rurales, la construction d'infrastructures d'accès à l'eau potable et à l'assainissement ainsi que la construction des magasins de stockage et de conditionnement au profit des acteurs filières du projet. Il participe à la gestion et à l'exécution du projet. Il/elle est lié(e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance, d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de : contribuer à la préparation du PTBA du projet ; participer et coordonner les activités de planification des infrastructures rurales structurantes du projet ; assister l'Unité de Coordination Nationale du projet dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des conventions de partenariat avec les collectivités locales et les services techniques publics provinciaux ; préparer les Termes de Référence concernant les prestations d'études et de contrôle des travaux pour la réalisation des différentes infrastructures (infrastructures de désenclavement, infrastructures d'accès à l'eau potable, et à l'assainissement, et entrepôts de stockage et conditionnement) ; examiner et approuver les rapports d'études de différentes infrastructures ainsi que les rapports d'avancement fournis par les prestataires de maîtrise d'ouvrages (Bureau de contrôle des travaux, services techniques) ; participer au processus de passation des marchés de différentes infrastructures rurales ; assurer la supervision de l'exécution de différents marchés d'infrastructures et veiller en collaboration avec les collectivités locales, les directions techniques sectorielles concernées ; appuyer l'organisation des bénéficiaires d'infrastructures collectives en association d'usagers, la mise en place des comités de gestion des infrastructures et les activités de renforcement des capacités (préparation des TDR, organisation et supervision des formations,...) des membres de ces comités ; assurer la supervision des activités de gestion et d'entretien des différentes infrastructures ainsi que le fonctionnement des différents comités de gestion et d'entretien ; rédiger les rapports périodiques (mensuels, trimestriels et annuels) de mise en œuvre des activités de la sous composante infrastructure structurante ; participer à la préparation et à l'organisation des ateliers de suivi –évaluation participatif et apporter son entière collaboration aux missions de suivi-évaluation et de supervision du PROADER ; maintenir des relations étroites avec les Autorités Administratives, les collectivités locales, les acteurs des filières agricoles, les services publics déconcentrés et autres partenaires du projet ; accomplir toutes tâches relevant de sa compétence demander par le Coordonnateur du projet et qui est de nature à améliorer l'exécution des activités et la performance de l'Unité de Coordination du projet.

Qualifications requises -Diplôme :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur, de niveau Bac+5 ou équivalent en génie civil, génie rural ou BTP.

Expérience : Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience professionnelle appropriée dans le domaine de la planification, la conception et la supervision des travaux d'infrastructures rurales, notamment des pistes rurales. Justifier un minimum de : (i) trois (3) références dans la conception et/ou le suivi de la mise en œuvre des travaux de réhabilitation des pistes rurales ; (ii) 2 (deux) dans la conception et/ou le suivi de la mise en œuvre des travaux de forage pour la fourniture d'eau potable en milieu rural ; (iii) deux (2) références en élaboration des dossiers de consultations (service de consultants et dossiers d'appel d'offre des travaux) dont (1) référence pour les travaux de réhabilitation des pistes rurales et (1) référence pour les travaux de forage

Aptitudes : Excellentes connaissances de facilitation, négociation, mobilisation de la population et de l'analyse genre et son application aux projets de développement. Bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciel de traitement de textes, tableur, présentation, SIG) et de logiciel de dessin assisté (COVADIS, AUTOCAD, Micro piste...). Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale. Poste : le poste d'Expert en Infrastructures Rurales est basé à Kinshasa.

6. Expert en Environnement et Changements Climatiques (E.E.C.C)

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Coordonnateur National, en étroite collaboration avec le (la) Chef du Projet, le/la Expert(e) en Environnement et Changements Climatiques est responsable de sauvegarde environnementale et sociale. Il participe à la gestion et à l'exécution du projet. Il/elle est lié(e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance, d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de : Participer et coordonner les activités de sauvegarde environnementale et sociale du projet notamment : assurer le suivi environnemental du projet ; en concertation avec les Autorités en charge de l'environnement; évaluer, prévenir les impacts néfastes des infrastructures ; proposer des mesures préventives ou d'atténuation des effets négatifs du projet sur l'environnement ; définir en concertation avec les Autorités en charge de l'environnement, les clauses environnementales à ajouter aux contrats ; participer à l'élaboration de DAO pour les grands travaux (en y intégrant les clauses environnementales) ; s'assurer que les budgets nécessaires sont prévus ; veiller aux respects de ces clauses lors des missions de supervision sur le chantier ; appuyer les équipes de terrain et les comités locaux dans le suivi-environnemental des chantiers ; sensibiliser et organiser la formation du personnel du projet sur l'impact environnemental et social (techniciens et animateurs, entreprises et bureaux d'études) ainsi que le CL en vue d'une bonne pratique durable des dispositions environnementales au niveau des zones du projet ; préparer et faire approuver par les autorités en charge de l'environnement, les TDR pour les études d'impacts environnementales et sociales du projet ; suivre et évaluer l'exécution des études; représenter le Coordonnateur en cas de besoin ; accomplir toute tâche relevant de sa compétence demandée par le Coordonnateur/ou Chef du projet et qui est de nature à

améliorer l'exécution des activités et la performance de l'Unité de Coordination Nationale du projet.

Qualifications requises -Diplôme :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur, de niveau Bac+5 ou équivalent en génie/sciences de l'environnement, agronomie, développement rural.

Expérience : Avoir un minimum de cinq (5) ans d'expérience professionnelle appropriée dans le domaine de la planification, la conception et la conduite des analyses d'impacts environnementaux, notamment en agriculture au sens large, en infrastructures rurales (piste rurale, marché, entrepôt, etc.). Justifier un minimum de : (i) 3 (trois) références dans la conception et/ou le suivi de la mise en œuvre des travaux d'analyse d'impacts environnementaux; (ii) 2 (deux) dans le cadre de gestion environnementale et sociale de la mise en œuvre des composantes et sous composantes du PROADER.

Aptitudes : Excellentes connaissances de facilitation, négociation, mobilisation de la population et de l'analyse genre et son application aux projets de développement. Bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciel de traitement de textes, tableur, présentation, SIG). Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

Poste : le poste d'Expert en Environnement et Changements Climatiques est basé à Kinshasa.

B.TROIS ANTENNES ((Matadi, Kikwit et Mbuji-Mayi)

- Lieux d'affectation : Matadi, Kikwit et Mbuji-Mayi

7. Chef d'Antenne (3 postes)

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Coordonnateur (Coordonnatrice) National(e) et le Chef du Projet, le /la Chef d'Antenne est chargé (e) de la coordination du projet à l'échelle de la province ou ex provinces et l'établissement des liens avec les Autorités Locales ; et de suivre la mise en œuvre du PROADER dans sa zone d'action. Il/elle est lié au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance, d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de :

Coordonner et de suivre la mise en œuvre des activités liées à la mise en œuvre du PROADER en province ; superviser la gestion administrative, financière et comptable de l'Antenne et gérer le compte de l'antenne avec l'assistant comptable sous le principe de la double signature, dans le respect de l'Accord de prêt, et en conformité avec les règles des procédures de la BAD ; gérer et évaluer les personnels de l'Antenne ; assister le Coordonnateur National/ou Chef du Projet dans l'élaboration et le suivi évaluation des PTBA annuels de l'Antenne et la rédaction des rapports d'activités ; assurer le suivi des activités réalisées par les prestataires, participer à la sensibilisation des bénéficiaires sur les activités du projet dans sa zone d'intervention ; préparer les dossiers de pré-qualification, les TDR, cahiers des charges et DAO de l'Antenne et participer au dépouillement des propositions pour les prestations et proposer au Coordonnateur National/ou Chef du projet toute mesure corrective en matière de gestion contractuelle ; assurer la concertation entre l'antenne du projet et les autres intervenants dans sa zone d'intervention ; apporter entière collaboration aux missions d'évaluation, de supervision et revue à mi-parcours organisées par le Gouvernement ou par la BAD ; maintenir les relations étroites avec : au niveau local : les responsables administratifs et les élus locaux, les organisations ; et au niveau de la base, les ONG, les privés et les autres projets/programmes intervenants dans la zone de l'Antenne du PROADER ; participer à l'évaluation tripartite (Gouvernement/privé/producteurs) des conventions et des contrats de performance des prestataires ; organiser la mobilisation des acteurs dans la mise en œuvre des opérations ; développer des synergies et partenariats à l'échelle de leurs zones d'intervention ; hiérarchiser les priorités, définir et organiser les calendriers des travaux et programmes en concertation avec les autres services, et en tenant compte de différentes contraintes ; élaborer et suivre l'exécution, avec les responsables des différents volets et les partenaires impliqués, du calendrier de mise en œuvre de différentes activités de l'Antenne ; maintenir une bonne ambiance et beaucoup d'efficacité au sein de l'équipe de l'Antenne, et avec les partenaires du projet ; élaborer, dans les délais, les rapports périodiques d'exécution de l'Antenne, ainsi que des audits annuels ; contribuer à l'organisation pratique des réunions du Comité de Pilotage du PROADER ; contribuer et participer à l'organisation pratique des réunions trimestrielles du Comité Technique du projet ; responsable dans son ensemble de la mise en œuvre d'une gestion de l'Antenne axée sur l'atteinte des résultats et orienter vers les bénéficiaires sociaux, avec une attention particulière aux questions transversales (genre, environnement, changement climatique) et à l'emploi des jeunes ; contrôler la performance du personnel de l'Antenne ; et participer à

l'évaluation des performances du personnel placé sous sa responsabilité ; assurer un flux d'informations constant et pertinent sur l'état d'avancement des activités de l'Antenne en faveur des autorités provinciales et ses démembrements et en faveur de la population rurale ; promouvoir les activités de communication autour de l'Antenne ; accomplir toute tâche relevant de sa compétence demandée par le Coordonnateur/ou Chef du projet et qui est de nature à améliorer l'exécution des activités et la performance de l'Unité de Coordination Nationale du projet.

Qualifications requises -Diplôme :

Être titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur (BAC+5) en sciences agronomies, économie du développement, développement rural, environnement, BTP ou équivalent comme exigence minimale.

Expérience : Avoir un minimum de six (6) ans d'expérience professionnelle avérée et faire preuve d'une évolution progressive en matière de responsabilités et de compétences de gestion de programme de développement agricole et rural, dont au moins trois (3) ans d'expérience en gestion de programme. Une expérience de travail avec les PTF (BAD, BM, FAO, FIDA,...) et les ONG Internationales ou autres similaires. Connaissance des problématiques du développement intégré de l'économie rurale et du secteur privé (productivité, commercialisation, emploi, crédit rural, renforcement des structures associatives et professionnelles, secteur privé, etc.) dans des pays Africains d'un niveau de développement similaire de la RDC souhaitable.

Aptitudes : Excellente compétence en gestion et animation d'équipes de travail sur le terrain. Excellentes compétences en communication et réseautage. Bonne maîtrise de l'outil informatique (logiciel de traitement de textes, tableur, présentation). Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale. Poste : le poste de Chef d'Antennes est basé à Matadi, Kikwit et Mbuji Mayi.

8. Expert Spécialisé dans l'une de trois filières (animale, végétale et halieutique). (3)

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Chef d'Antenne, en étroite collaboration avec les Experts de différents domaines, le (la) Expert Spécialisé dans l'une de trois filières (animale, végétale et halieutique) est responsable de la mise en œuvre des activités de sécurité alimentaire dans sa zone d'action. Il/elle est lié(e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance, d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de :

Assister le Chef d'Antenne dans l'élaboration et le suivi des PTBA annuels de la composante de son domaine de compétence ; participer à la sensibilisation des bénéficiaires sur les filières animale, végétale et halieutique appuyées par le projet dans la zone d'intervention ; superviser la préparation des supports de formation et de vulgarisation et faire le suivi de leur utilisation sur terrain ; superviser la mise en œuvre des activités liées à l'intensification des systèmes de production animale, végétale et halieutique et faciliter une excellente synergie entre les activités de vulgarisation et celles de recherche et développement ; préparer les spécifications techniques et les termes de référence pour l'acquisition des travaux, biens et services et prestations intellectuelles relatives aux filières susmentionnées ; participer au dépouillement des propositions pour le choix des entreprises et prestataires de services, des activités liées

à la structuration des organisations paysannes et la diversification et intensification de la production animale, végétale et halieutique; contrôler/suivre l'exécution des prestations et proposer au Chef d'Antenne du toute mesure corrective en matière de gestion contractuelle en la matière ; superviser la mise en place et le fonctionnement d'un système d'information sur les marchés ; rédiger les rapports périodiques (mensuels, trimestriels, et annuels) de suivi des activités des filières relevant de sa responsabilité ; participer à la préparation et à l'organisation des ateliers de suivi-évaluation participatif ; apporter son entière collaboration aux missions de suivi-évaluation, de supervision et de la revue à mi-parcours organisées par le Gouvernement ou par la BAD ; maintenir au niveau local, des relations étroites avec les responsables administratifs et les élus locaux, les organisations de base, les ONG, les privés et les projets intervenant dans la zone du PROADER ; mettre en œuvre les éléments de la stratégie ciblage de la pauvreté, équité genre et participation des jeunes dans son secteur ; accomplir toute tâche relevant de sa compétence demandée par le Chef d'Antenne et qui est de nature à améliorer l'exécution des activités et la performance de l'équipe de l'Antenne.

Poste (3) : l'Expert Spécialisé dans l'une des filières (animale, végétale, halieutique) est basé à Matadi, Kikwit et Mbuji Mayi.

Qualifications requises-Diplôme :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur (Bac+3) en agronomie, ou économie agricole, développement rural, Vétérinaire, pêche ou domaine équivalent comme exigence minimale.

Expérience :

Avoir un minimum de 5 années d'expérience professionnelle appropriée en planification, mise en œuvre et supervision d'activités visant l'intensification et la diversification du système de production animale, végétale et halieutique. Avoir au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la vulgarisation et renforcement des capacités des exploitants/producteurs à la base.

Aptitudes : Bonne maîtrise des techniques d'animation et mobilisation des communautés. Connaissance et application de l'analyse genre. Expérience avérée dans le domaine de mobilisation et autonomisation des femmes. Connaissances techniques solides en agronomie. Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

9. Expert en Renforcement des Capacités et Genre. (3)

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Chef d'Antenne, en étroite collaboration avec les Experts de différents domaines, le (la) Expert en Renforcement des Capacités et Genre est chargé (e) d'appuyer la mise en œuvre de la politique du domaine genre et l'inclusion, notamment au sein du projet, services techniques impliqués, des privés et dans la planification participative locale. Il/elle est lié(e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance, d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de :

assister le Chef d'Antenne dans l'élaboration et le suivi des PTBA annuels de la composante de son domaine de compétence ; assurer le suivi de l'élaboration, et la mise en œuvre de la politique genre et inclusion de sa zone d'action ; fournir le support technique et l'expertise sur la prise en compte de l'équilibre homme-femme dans la planification stratégique et opérationnelle du projet ; s'inspirer de la stratégie de la BAD sur le genre ainsi que les pratiques internationales et le principe d'équité homme-femme pour la mise en œuvre des activités visant à soutenir une participation accrue des femmes au PROADER ; participer à la sensibilisation des bénéficiaires en utilisant une approche sensible sur l'égalité des sexes pour mettre en œuvre des outils de sensibilisation des communautés locales sur la participation de la femme dans la gestion des ressources des ménages ; contribuer à l'organisation des événements, ateliers et sessions de formation sur la case fidèle et promouvoir la communication sociale sur la base de la stratégie genre élaborée ; assister les Structures locales et les Ministères impliqués au projet dans l'amélioration de leur condition de travail notamment : appuyer d l'identification et l'évaluation des besoins en formation et dans l'élaboration des thèmes et/ou programme des Formations ; apporter l'assistance technique nécessaire dans l'élaboration des spécifications techniques des divers équipements et matériels spécifiques à fournir par le projet ; accomplir toute tâche relevant de sa compétence demandée par le Chef d'Antenne.

Poste (3) : l'Expert en Renforcement des Capacités et Genre est basé à Matadi, Kikwit et Mbuji Mayi.

Qualifications requises-Diplôme :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur (Bac+3) en sciences politiques et administratives, relations internationales, droit, sociologie, anthropologie, développement rural ou domaine équivalent comme exigence minimale.

Expérience :

Avoir un minimum de 5 années d'expérience professionnelle appropriée dans le domaine d'analyse et programmation de genre avec des PTF et dans la mise en œuvre des programmes d'assistance technique dans le genre et l'inclusion. Avoir au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la vulgarisation et renforcement des capacités des communautés à la base. Expérience sur des projets de promotion de la participation des femmes à la gouvernance et aux élections en RDC et dans la formation

Aptitudes : Bonne maîtrise des techniques d'animation et mobilisation des communautés. Connaissance et application de l'analyse genre. Expérience avérée sur des projets de promotion de la participation des femmes à la gouvernance et renforcement des capacités. Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

10. Expert en Décentralisation et Gouvernance Locale. (3)

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Chef d'Antenne, en étroite collaboration avec les Experts de différents domaines, le (la) Expert en Décentralisation et Gouvernance Locale est chargé(e) d'appuyer les ETDs ciblées dans le renforcement de leurs capacités institutionnelles, notamment dans la planification participative. Il/elle est lié(e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance, d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de :

assister le Chef d'Antenne dans l'élaboration et le suivi des PTBA annuels de la composante de son domaine de compétence ; assurer le suivi de l'élaboration, et la mise en œuvre des Plans Locaux de Développement dans les ETD cibles de sa zone d'action ; participer à la sensibilisation des bénéficiaires sur l'élaboration des plans de développement locaux ; superviser l'élaboration des plans de développement locaux ; et s'assurer que chaque PDL inclut un plan d'affectation et d'occupation des sols, un plan d'investissement prioritaire avec les études détaillées, un plan local de renforcement des capacités (maîtrise d'ouvrage locale, gestion des ouvrages communautaires, passation des marchés communautaires, développement du secteur privé et partenariat public-privé local, formation des acteurs économiques, des femmes, jeunes, etc.) et un plan local de communication sociale et de marketing territorial, etc. ; promouvoir la communication sociale sur la base d'un plan de communication élaborée ; renforcer les capacités des ETDs ; apporter son entière collaboration aux missions de suivi-évaluation, de supervision et de la revue à mi-parcours organisées par le Gouvernement ou par la BAD ; accomplir toute tâche relevant de sa compétence demandée par le Chef d'Antenne.

Poste (3) : l'Expert en Décentralisation et Gouvernance Local est basé à Matadi, Kikwit et Mbuji Mayi.

Qualifications requises-Diplôme :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur (Bac+3) en sciences politiques et administratives, gestion administrative, droit, développement rural ou domaine équivalent comme exigence minimale.

Expérience :

Avoir un minimum de 5 années d'expérience professionnelle appropriée en planification de développement local, mise en œuvre et supervision d'activités visant le développement local et participation citoyenne. Avoir au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la vulgarisation et renforcement des capacités des communautés à la base.

Aptitudes : Bonne maîtrise des techniques d'animation et mobilisation des communautés. Connaissance et application de l'analyse genre. Expérience avérée dans le domaine de mobilisation communautaire. Connaissances techniques solides en planification participative. Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

11. Assistant Comptable (AC) : 3

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Chef d'Antenne, en étroite collaboration avec les différents Experts de l'Antenne et, sous la supervision de la Direction Administrative et Financière (DAF) du Ministère du Développement Rural et en liaison avec le Comptable de l'UCN, le/la Assistant(e) Comptable est chargé(e) d'assister le comptable du PROADER dans ses fonctions. Il participe à la gestion et à l'exécution du projet. Il/elle est lié(e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance, d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Sous la supervision du Comptable, et spécifiquement, il/elle est chargé(e) de :

Assurer la comptabilité des toutes les pièces justificatives de l'Antenne en garantissant les exigences de consistance et d'exhaustivité, fiabilité, et de pertinence et enfin de la sincérité et de la régularité ; établir les synthèses intermédiaires et les états financiers et les analyses des comptes pour s'assurer de la fiabilité et de la consistance des informations comptables produites à travers les situations suivantes : (a) journaux : banques, caisses, achats, opérations divers ; (b) grands livres généraux et analytiques, balances générales et analytiques ; (c) états mensuels des réalisations budgétaires ; (d) bilan, tableaux ressources/emplois, comptes des résultats ; assister l'Antenne dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des conventions de partenariat avec les collectivités locales et les services ; gérer de manière efficace et conformément au code de l'emploi les registres du personnel de l'Antenne et gérer les fiches de paie du personnel ; vérifier que les contrats du personnel sont actualisés et archiver les fiches d'évaluation de leur performance ; assurer la gestion de l'inventaire des biens et immobilisations de l'Antenne (bons d'entrées et de sorties, fiches d'inventaires et de stocks) ; préparer et tenir à jour des mercuriales et des répertoires des entreprises, des fournisseurs, des bureaux d'études et des consultants susceptibles de fournir des biens et des services ; organiser les voyages et les déplacements du personnel, des consultants et des missions de suivi et de supervision du projet ; faire la gestion des fournitures de bureau, des utilités (eau, électricité) ; assurer la gestion du dépôt (réception et vérification, livraison, inventaire des marchandises, etc.) et des documents (bons d'entrées et de sorties, fiches d'inventaires et de stocks) ; accomplir toutes tâches relevant de sa compétence demandées par le Chef d'Antenne et qui est de nature à améliorer l'exécution des activités et la performance de l'Antenne.

Poste : il existe trois (3) postes d'Assistant Comptable de l'Antenne, basé à Matadi, Kikwit et Mbuji Mayi.

Qualifications requises-Diplôme : Etre titulaire diplôme universitaire/supérieur (BAC+3) en gestion administrative et/ou financière, en comptabilité, gestion d'entreprise ou domaine équivalent comme exigence minimale.

Expérience : Avoir un minimum de 5 années d'expérience professionnelle appropriée et progressive dans des fonctions administratives et financières. Avoir au minimum 3 ans d'expérience dans le domaine de la comptabilité et gestion financière ou équivalent dans un projet à financement externe.

Aptitudes : Excellente organisation et discipline de travail. Connaissances administratives et comptables. Excellente maîtrise de logiciels de traitement de textes, tableau et d'application de passation des marchés sur les logiciels de gestion financière. Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

12. Chargé de Suivi-Antenne (C.S) : 3

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Chef d'Antenne, en étroite collaboration avec les Experts de différents domaines du projet, le/la Chargé(e) de Suivi est chargé(e) de la mise en place du système de suivi participatif axé sur les résultats et orienté vers les bénéficiaires sociaux du projet. Il participe à la gestion et à l'exécution du projet. Il/elle est lié(e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de : préparer les outils et superviser la collecte des informations sur terrain ; superviser la saisie, le traitement et l'analyse des informations recueillies dans le cadre des activités de suivi-évaluation ; préparer les éléments de feedback du dispositif de S&E (rapport, articles, etc.) et les transmettre à tous les utilisateurs internes ou externes, au niveau provincial et national ; tenir à jour les fiches d'indicateurs et le tableau de bord du système de suivi-évaluation, communiquer systématiquement ces données aux membres de l'UCN, et exploiter les divers médias disponibles pour informer la population et les autorités provinciales de l'avancement du projet et l'état de ses réalisations ; assurer la gestion de différentes bases des données ; assurer la gestion de la documentation technique du Programme ; participer à la formation des acteurs à la base (tels que les membres des CARG) en suivi-évaluation ; participer à la coordination des activités de suivi-évaluation réalisées par les privés impliqués et les prestataires des services dans les différents ETD ; préparer la documentation de base nécessaire aux missions de suivi externe, de supervision et de revues techniques ; mener l'élaboration des PTBA dans le cadre du suivi-évaluation sur la base de l'avancement du projet et de l'atteinte des résultats escomptés afin de les valider systématiquement avec le/la Chef d'Antenne ; élaborer les termes de référence des missions liées au suivi du projet ; rédiger les rapports trimestriels, semestriels et annuels d'activités de l'Antenne ; superviser l'élaboration de la stratégie liée au ciblage de la pauvreté, équité genre et participation jeune et superviser sa mise en œuvre par les divers partenaires et prestataires ; sensibiliser les partenaires et prestataires sur la stratégie liée au ciblage de la pauvreté, équité genre et participation jeune ; et assurer l'intérim du Chef d'Antenne quand celui-ci ou celle-ci est absent(e).

Poste : Un basé à Matadi, un deuxième basé à Kikwit, et un troisième à Mbuji Mayi.

Qualifications requises-Diplôme :

Etre titulaire d'un diplôme universitaire/supérieur (BAC+3) en sciences agronomiques, statistiques, économie du développement, développement rural, environnement, ou domaine équivalent comme exigence minimale.

Expérience :

Avoir un minimum de 5 années d'expérience professionnelle appropriée en planification et conduite d'enquêtes et études relatives à la sécurité alimentaire/ production et commercialisation agricole/ structuration et professionnalisation du monde paysan. Faire preuve d'au moins 3 ans en suivi évaluation de projets de développement agricole. Avoir au moins 3 ans d'expérience dans la mise en œuvre de stratégie d'équité genre et évaluation.

Aptitudes :

Excellente connaissance et compréhension des méthodologies d'enquête qualitatives et quantitatives. Compétences en matière de développement organisationnel et en matière de structuration des organisations paysannes. Excellente maîtrise des logiciels de traitement de texte, tableurs, présentation et gestion de base des données et d'analyse statistique. Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

13.Assistant en Passation des Marchés (3)

Dépendance hiérarchique et fonction principale

Sous l'autorité du Chef d'Antenne, en étroite collaboration avec les Experts de différents domaines du Projet, et sous la supervision de l'Expert en passation des marchés, le /la Assistant(e) en Passation des Marchés est chargé(e) de préparer le plan de passation des marchés de l'Antenne, sur la base du PTBA élaboré par UCN. Il participe à la gestion et à l'exécution du projet. Il/elle est lié(e) au Ministère du Développement Rural par un contrat de performance d'une année renouvelable.

Tâches et responsabilités

Spécifiquement, il/elle est chargé(e) de : préparer les dossiers d'appel d'offre, les appels à manifestation d'intérêt sur la base des spécifications techniques et termes de référence soumis par les membres de l'Antenne ; organiser la publication des offres, la séance d'ouverture des plis, et la rédaction du rapport de la commission de passation des marchés ; conseiller le chef d'antenne sur la composition des commissions de passation des marchés ; préparer les contrats, conventions et protocoles d'accord et les soumettre à l'approbation du chef d'antenne ; appuyer les responsables techniques au niveau de l'Antenne dans la gestion des contrats, la planification des paiements et la planification de la trésorerie ; archiver tous les documents servant de support et pièces justificatives des marchés lancés et adjugés ; organiser la soumission des marchés à la revue préalable de la DPCMP et ceci conformément aux seuils requis par la loi; organiser la publication systématique sur le site d'ARMP des données relatives aux marchés conformément à la loi. L'évaluation de la performance de l'Assistant en passation des marchés est du ressort de l'Expert en passation des marchés ; accomplir toute tâche relevant de sa compétence demandée par le Chef d'Antenne et qui est de nature à améliorer l'exécution des activités et la performance de l'équipe de l'Antenne.

Poste (3) : l'Assistant en Passation des Marchés est basé en provinces : Matadi, Kikwit et Mbuji Mayi.

Qualifications requises-Diplôme : Diplôme universitaire/supérieur, minimum (BAC+3) en génie rurale, BTP ou grade équivalent comme exigence minimale.

Expérience : Avoir un minimum de 5 années d'expérience professionnelle appropriée en planification, mise en œuvre et supervision des processus de passation des marchés dans des institutions nationales ou privées ou dans des projets de développement, financés par les PTF (BAD, BM, FIDA, FAO,...) ou autres similaires.

Aptitudes : Bonne maîtrise des procédures nationales et celles de la BAD dans la passation des marchés. Bonne maîtrise des documents types de passation des marchés. Excellente maîtrise de logiciels de traitement de textes, tableau et d'application de passation des marchés sur les logiciels de gestion financière. Excellente connaissance orale et écrite du français et de la langue locale.

Fait à Kinshasa, le 26 MARS 2020

Guy MIKULU POMBO

Maître d'Ouvrage

